

Produits antiparasitaires—Loi

parrain du projet de loi. Comme il n'est pas ici, qui donc pourra répondre?

M. Nielsen: Très juste!

Le président: Du consentement unanime, nous sommes maintenant en comité plénier.

Une voix: Voici le ministre!

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Voici le plus gros parasite de tous!

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Pas moyen de neutraliser celui-là!

M. Kempling: Le véritable autonyme!

Le président: L'article 1 est-il adopté?
Sur l'article 1—*Obligation de Sa Majesté*

M. de Jong: Monsieur le président, j'aimerais poser quelques questions au ministre au sujet de la modification que nous étudions aujourd'hui. Ma première question a trait aux essais de nouveaux pesticides et herbicides. Le ministre sait-il que les méthodes d'essai non seulement des laboratoires IBT, mais aussi d'autres laboratoires sont contestables? Son ministère examine-t-il des produits qui ont été enregistrés sur la foi des résultats de ces autres laboratoires? Son ministère vérifie-t-il ces résultats également?

Je conteste également la nécessité de cette modification. Quels sont les cas où des sociétés de la Couronne et autres organismes d'un gouvernement provincial ont utilisé des produits chimiques qui n'avaient pas été enregistrés au Canada? Peut-il nous dire quand ces incidents se sont produits? Peut-il nous dire exactement quelles sociétés de la Couronne ou autorités provinciales ont employé des produits chimiques qui n'étaient pas enregistrés au Canada comme il se doit? A mon avis, il serait bon que la Chambre sache quel genre de produits ont ainsi été employés, où et quand ils l'ont été.

Dans le discours qui a accompagné la présentation du projet de loi, le ministre a mentionné l'excellent travail de son ministère dans la recherche de nouvelles formes de pesticides et herbicides. Je me demande s'il ne pourrait pas aussi, lorsqu'il prendra la parole pour répondre aux questions, énumérer ces projets et peut-être nous donner une idée de ce qu'ils représentent comme investissement. Je crois savoir qu'on a affecté seulement un demi million de dollars aux essais de mise au point de produits non chimiques pour contrôler les parasites et les mauvaises herbes.

J'ai, de plus, une question à poser au ministre au sujet de la correspondance échangée entre son ministère et le ministère de la Santé nationale et du bien-être social, plus précisément au sujet de la lettre datée du 16 juillet 1980 qu'aurait adressée à son ministère le sous-ministre de la Santé nationale et du bien-être social. Le sous-ministre y demandait que le nom de son ministère figure dans la loi sur les produits antiparasitaires, ou du moins que le ministère de l'Agriculture songe sérieusement à l'y incorporer lorsqu'il proposerait de nouvelles modifications à la loi. Voici sa requête:

● (1550)

Autrement dit, certains groupes qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral ne voient pas dans la loi actuelle la description du rôle actif que pourrait

jouer le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. On pourrait peut-être corriger ce malentendu si à l'avenir on désignait ce ministère dans la loi quand Agriculture Canada saisira le cabinet des modifications proposées à la loi sur les produits antiparasitaires. Une telle précision permettrait de faire ressortir les aspects hygiéniques des pesticides . . .

Comment son ministère a-t-il répondu à cette requête du sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Pourquoi le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'est-il pas au nombre des ministères responsables en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires? Dans mon discours, j'ai suggéré au ministre, ce que j'avais déjà fait au comité et ici à la Chambre, de songer à donner son appui à la motion visant à faire effectuer une enquête parlementaire dans tout le domaine de la chimie afin que tous les députés à la Chambre puissent examiner en profondeur ce qui se passe et juger s'il serait possible de trouver d'autres solutions aux problèmes de la contamination de l'environnement et des maladies que les produits agricoles sont susceptibles de causer tant aux usagers qu'aux consommateurs. Je voudrais que le ministre réponde à la motion portant sur la tenue d'une enquête parlementaire pour examiner toutes les répercussions et tous les problèmes relatifs à l'usage de produits chimiques en agriculture.

M. Whelan: Monsieur le président, je n'ai pas le temps de répondre à toutes les questions que le député a posées. Je n'ai pas tous les renseignements sous la main. Comme je l'ai dit en présentant ce projet de loi, il s'agit d'un bill très simple et pas trop détaillé. J'ai dit à quoi servaient les amendements. Je peux fournir des preuves au député s'il le veut et lui dire pourquoi nous voulions un organisme sur lequel les provinces puissent compter. Par ailleurs, si j'apprends que d'autres groupements effectuent des essais irréguliers, je le préviendrai. C'est pourquoi le ministère a consacré plusieurs millions de dollars à l'achat de matériel neuf nous appartenant en propre, malgré les restrictions budgétaires. Nous jugeons que nous pouvons effectuer des essais, mais cela prendra un certain temps. Si nous pouvons trouver des personnes compétentes, et je sais qu'il y en a, nous pourrions leur confier une partie de ces travaux; c'est ce que nous comptons faire d'ailleurs. Nous jugeons toutefois qu'il faut constamment vérifier si les produits chimiques répondent aux normes en vérifiant à deux reprises pour s'assurer qu'ils contiennent les éléments adéquats.

Le député parle de contrôle biologique. J'ignore s'il a visité la station qui est située dans la ville de Regina, mais on y fait un travail incroyable. Il faut entendre ces gens parler de ce qu'ils projettent pour les 2 à 5 prochaines années! Ils croient réussir bientôt à maîtriser de nombreux insectes pour lesquels on utilisait habituellement des insecticides. Ils veillent même à ce que certains des insectes qui dévorent les mauvaises herbes ne soient pas détruits, mais protégés. Tous ces tests doivent être faits.

Peut-être ne dépensons-nous pas autant d'argent, mais nous signons des accords avec d'autres pays et nous faisons des échanges de scientifiques qui accomplissent ce genre de travail. Le plus récent de ces échanges est avec l'URSS. Cela fera peut-être rire, mais nous sommes allés voir leurs vergers et nous savons qu'ils font du bon travail. S'ils pouvaient nous communiquer une nouvelle technique, ou vice-versa, ou si nous mettions nos connaissances en commun, il pourrait en résulter d'énormes avantages pour nos deux pays, en matière de protection de l'environnement par exemple. Nous en profiterions tous